



Chargé d'opérations aménagement urbain (H/F)

AFFECTATION / SERVICE	Direction de la stratégie et des opérations (DSO)
STATUT	Cadre
LIEU D'AFFECTATION	Boulevard Marcel Henry – Cavani – 97 600 Mamoudzou (Mayotte)
DATE DE PRISE DE POSTE	Dès que possible

L'Établissement public foncier et d'aménagement de Mayotte (EPFAM)

La raison d'être de l'EPFAM est d'aménager, aux côtés des collectivités territoriales de Mayotte, un territoire soutenable, alliant la ville désirable, l'agriculture diversifiée, et des espaces naturels préservés.

Établissement public d'État créé en 2017, l'EPFAM endosse les missions d'un Établissement public d'aménagement (EPA), d'un Établissement public foncier (EPF) et d'une Société d'aménagement foncier et d'établissement rural (SAFER).

Rejoindre l'EPFAM, c'est agir concrètement pour Mayotte, en contribuant au développement d'un territoire qui fait face à des défis urbains, sociaux et économiques majeurs. C'est participer à une mission enrichissante d'intérêt général et avoir un travail qui fait sens.

C'est aussi mettre ses compétences au profit d'une organisation à taille humaine qui connaît une montée en puissance de ses activités. Elle est composée d'une quarantaine de collaborateurs, qui sont notre force et notre richesse.

- ▶ En savoir plus sur l'établissement et ses projets : www.epfam.fr

Mayotte, surnommée l'île aux parfums, c'est l'un des plus beaux lagons du monde, une nature luxuriante et une culture traditionnelle riche et vivante !

La DSO

L'aménagement durable de l'espace urbain comporte plusieurs phases de réflexions et d'actions stratégiques. L'EPFAM conduit avec les collectivités territoriales des opérations d'aménagement urbain à vocation résidentielle et économique afin de répondre aux problématiques d'aujourd'hui et aux besoins de demain du territoire et de ses habitants. L'implication de l'EPFAM dans le développement de Mayotte intervient à deux échelles, stratégique et opérationnelle.

Les opérations d'aménagement sont portées par la direction de la stratégie et des opérations (DSO) en étroite collaboration avec la direction de l'ingénierie foncière (DIF) et la direction de la stratégie





agricole (DSA). En effet, le foncier est la « matière première » de l'aménagement et l'EPFAM intègre toujours une dimension agricole dans ses projets urbains.

Sur le volet opérationnel, la DSO conduit, aujourd'hui, sept projets d'aménagement urbain, trois projets de zones d'activités économiques et un projet de zone écotouristique. D'autres projets sont en phase d'études.

En vue de renforcer son équipe et dans le cadre d'une création de poste, la DSO recherche un(e) chargé(e) d'opérations d'aménagement urbain.

Missions du poste

En tant que chargé(e) d'opérations d'aménagement urbain, votre quotidien sera rythmé par les missions suivantes :

Volet aménagement urbain :

- ▶ Contribuer à la mise en œuvre de la stratégie opérationnelle de l'établissement, aux réflexions prospectives internes et à l'optimisation de la gestion des contraintes (techniques, politiques, économiques, juridiques) ;
- ▶ Assurer le rôle de maître d'ouvrage d'opérations d'aménagement et/ou de renouvellement urbain ;
- ▶ Piloter toutes les phases de l'opération (des études, montage, communication, et concertation, jusqu'à la clôture d'opérations) sous tous les aspects, juridiques, financiers, administratifs et techniques ;
- ▶ Coordonner l'ensemble des partenaires et intervenants concernés (Etat, collectivités locales, BET/architectes, prestataires, administrations...) ;
- ▶ Assurer le respect de la réglementation en vigueur, et le suivi du bilan financier des projets qui vous sont confiés, et des marchés (élaboration des DCE) ;
- ▶ Piloter et assurer le reporting des opérations au sein du pôle ;
- ▶ Assurer l'interface avec la collectivité partenaire et les autres acteurs clés du projet.

Volet juridique :

- ▶ Assurer une fonction de veille sur l'évolution des lois et règlements dans les domaines de l'urbanisme (notamment en rapport avec l'habitat indigne et informel), des procédures et outils d'aménagement, des procédures environnementales mobilisés par la Direction ;
- ▶ Contribuer à la diffusion d'une culture juridique au sein de l'EPFAM en rédigeant et diffusant des guides de procédures à visée opérationnelle ;
- ▶ Initier des actions de formation et représenter la Direction dans les groupes de travail mobilisant une forte compétence juridique ;
- ▶ Réaliser les analyses juridiques demandées par la DSO et de la Direction générale de l'établissement ;
- ▶ Élaboration des conventions.



Profil

De formation supérieure Bac + 5 en aménagement ou équivalent, développement des territoires, urbanisme, école d'ingénieur, d'architecture.

Qualités et compétences recherchées :

- ▶ Gestion de projet et animation d'équipes pluridisciplinaires,
- ▶ Connaissance et pratique des procédures d'urbanisme et d'aménagement, code des marchés publics, droit de l'urbanisme, de la construction, de l'environnement,
- ▶ Connaissances des fondamentaux des techniques d'aménagement et vocabulaire de la construction,
- ▶ Maîtrise de la gestion financière, comptable et administrative des projets,
- ▶ Bonnes qualités relationnelles, de médiation, de négociation,
- ▶ Analyse et synthèse, force de propositions, esprit d'initiatives,
- ▶ Rigueur et sens de l'organisation,
- ▶ Curiosité, adaptabilité face aux spécificités du territoire,
- ▶ Sens de l'intérêt général.

Conditions de travail associées au poste

CONTEXTE	Contrat à durée indéterminée (CDI), poste à plein temps, 35 heures
DIFFICULTÉS, CONTRAINTES	Station assise
RÉMUNÉRATION & AVANTAGES	Entre 48 et 55 k€, en fonction de l'expérience dans le domaine concerné. Titres-repas, complémentaire santé entreprise, complémentaire retraite.

Contacts

Candidatures à adresser à l'attention du secrétaire général de l'EPFAM uniquement par courriel : recrutement@epfam.fr. Chaque dossier comprendra au minimum CV, lettre de motivation et prétentions salariales, fiche de salaire.